

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG
COMMUNE DE HOMMARTING**

**Procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal**

SÉANCE du 22 MARS 2026 - Séance d'installation

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois de mars, à dix-huit heures zéro minute, le conseil municipal de la Commune de HOMMARTING, convoqué le 16 mars 2026 par Monsieur NISSE Jean-Louis, Maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur KLEIN Serge, Maire.

Étaient présents : SIMON Francis, UHRY Lia, FROELIGER Marthe, CLÉMENT Gilbert, DUMOLLARD Jean-Yves, SCHMITT Martial, BECKER Gérald, CHARTON Fabrice, GALERME Leslie, MAURER Émilie, HOLTZ Adeline, NISSE Dylan, RICHARD Julie, GÉRARD Emma

Étaient excusés : /

Étaient absents : /

Procurations:/

Secrétaire de séance :GÉRARD Emma

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Installation du nouveau Conseil Municipal,
- 2 - Désignation du secrétaire de séance,
- 3 - Election du Maire,
- 4 - Fixation du nombre d'Adjoints,
- 5 - Elections des Adjoints,
- 6 - Charte de l' élu local,
- 7 - Conseillers Communautaires,
- 8 - Désignation des délégués au Syndicat des Eaux de Wintersbourg.

2026-02-011 Installation des conseillers municipaux

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Francis SIMON, le plus âgé des membres présents du conseil municipal (L. 2122-8 du CGCT), qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

2026-02-012 Nomination d'un secrétaire de séance

Madame GÉRARD Emma a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (art. L.2541-6 et L2541-7 du CGCT).

2026-02-013 Élection du maire

Monsieur Francis SIMON, président de séance, procède à l'appel nominal des conseillers municipaux élus lors du scrutin du 15 mars 2026. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Le président rappelle les dispositions légales relatives à l'élection du maire (articles L.2122-4 à L.2122-7 du CGCT) :

- L'élection a lieu au scrutin secret.
- La majorité absolue est requise aux deux premiers tours.
- À défaut, un troisième tour est organisé, à l'issue duquel est élu le candidat ayant obtenu la majorité relative.
- En cas d'égalité, le plus âgé est proclamé élu.

Le président invite les conseillers à présenter les candidatures.

Candidat(s) : KLEIN Serge

Après dépôt des bulletins et dépouillement, les résultats sont les suivants :

Premier tour

- Nombre de votants : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8
- Monsieur KLEIN Serge : 14 voix

Monsieur Serge KLEIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

2026-02-014 Détermination du nombre d'adjoints au Maire

Monsieur Serge KLEIN, Maire, rappelle les dispositions de l'article L.2122-2 du CGCT, qui prévoit que le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints, dans la limite de 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal fixe à **quatre** le nombre d'adjoints au Maire. La délibération est adoptée à l'unanimité.

2026-02-015 Election des adjoints au maire

Le Maire rappelle que l'élection des adjoints se déroule selon les articles L.2122-4 et L.2122-7-2 du CGCT :

- Élection au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal,
- Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe,
- Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative
- En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Liste(s) de candidats déposée(s) :

– Liste n°1 : **CHARTON Fabrice** – composée de :

1. **CHARTON Fabrice**
2. **UHRY Lia**
3. **CLÉMENT Gilbert**
4. **HOLTZ Adeline**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Premier tour

- Nombre de votants : 15
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8
- Liste n°1 : 15 voix

Résultat : La liste de Monsieur CHARTON Fabrice obtient la majorité requise et ses membres sont proclamés Adjoints au Maire, dans l'ordre de présentation.

2026-02-016 Lecture de la charte de l'élu local

Conformément aux dispositions de l'article L.1111-1-1 du CGCT, le Maire procède à la lecture de la charte de l'élu local. Le Conseil municipal en prend acte. Un exemplaire de la charte est remis à chacun des membres de l'assemblée.

2026-02-017 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Les conseillers communautaires des communes de moins de 1000 habitants sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau après qu'ont été élus le maire et les adjoints.

Sont désignés automatiquement, en qualité de conseillers communautaires, en suivant l'ordre du tableau après qu'ont été élus le maire et les adjoints :

- **M. KLEIN Serge, conseiller communautaire titulaire,**
- **M. CHARTON Fabrice, conseiller communautaire suppléant.**

2026-02-018 - ÉLECTION DES DELEGUÉS AU SYNDICAT DES EAUX DE WINTERSBOURG

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté inter préfectoral n° 2008-DRCLAJ/1-045 en date du 11 septembre 2008 portant modification des statuts et transformation en syndicat à la carte du Syndicat des Eaux de Wintersbourg,

Vu l'article 5 des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant de la commune auprès du Syndicat des Eaux de Wintersbourg.

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués, (Il convient de procéder à l'élection des deux délégués titulaires, puis à l'élection du délégué suppléant selon les mêmes modalités)

ELECTION DU PREMIER DELEGUE TITULAIRE

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : **15**

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : **0**

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **15**

Majorité absolue : **8**

A obtenu :

– **M. SIMON Francis : 15 voix (quinze)**

M. SIMON Francis ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué.

ELECTION DU DEUXIEME DELEGUE TITULAIRE

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : **15**

À déduire : **0**

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **15**

Majorité absolue : **8**

A obtenu :

– **M. SCHMITT Martial, 15 voix (quinze)**

M. SCHMITT Martial ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué.

ELECTION DU DELEGUE SUPPLEANT

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : **15**

À déduire : **0**

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **15**

Majorité absolue : **8**

A obtenu :

– **M. BECKER Gérald : 15 voix (quinze)**

M. BECKER Gérald ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant.

**DESIGNE LES DELEGUÉS AU SYNDICAT DES EAUX DE WINTERSBOURG COMME
SUIT :**

Les délégués titulaires :

A : SIMON Francis

B : SCHMITT Martial

Le délégué suppléant :

A : BECKER Gérald

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19h30.

HOMMARTING, le 22 mars 2026

Le Maire,
Serge KLEIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Serge Klein', written over a faint circular stamp or watermark.